

▼ Publicité



MARRAKECH
ART
Moderne/
Contemporain
FAIR 2011

palace
es saadi

30 septembre
▶ 03 octobre

www.marrakech
artfair.com



LE MATIN.ma

mise à jour : 30 septembre 2011, 19h28 GMT

ACCUEIL ACTUALITÉ SERVICES PRATIQUE ARCHIVES



lematin.ma > nation

**Pour plus d'implication
Les MRE proposent...**

L'association CAP Sud MRE souligne la nécessité d'instaurer le droit au vote.

Publié le : 30.09.2011 | 17h23

Ils sont une poignée de chefs d'entreprises marocains résidant à l'étranger à vouloir participer activement aux transitions politiques que connaît le Maroc moderne. Leur engagement à faire entendre leur voix, les a amenés à créer il y a un an et demi une association qu'ils ont baptisée Cap Sud MRE.

L'objectif de cette ONG était d'accompagner les MRE dans l'obtention de leurs papiers administratifs et les orienter pour accéder plus facilement au service sans avoir à se déplacer au Maroc. «Notre ONG représentait au départ une sorte de guichet unique qu'on a créé pour rendre service au Marocains du monde et renforcer leur sentiment d'appartenance avec leur mère-patrie», indique Salam Fkire, président de l'association. Mais les réformes politiques annoncées au Royaume et les différents chantiers ouverts pour l'édification d'un Etat de droit n'ont pas laissé de marbre ces militants qui se sont attelés à participer activement aux transitions démocratiques que connaît leur pays d'origine.



Pour le président de l'Association Cap Sud MRE, Salem Fkire, la communauté marocaine de l'étranger souhaite vivement faire partie de la nouvelle architecture politique de la nation, mais surtout être une force de proposition pouvant orienter les politiques publiques en apportant un regard critique de l'extérieur. «Le discours Royal du 9 mars dernier marque un tournant dans l'histoire du Maroc et constitue une pierre angulaire dans le processus d'édification de ce Maroc moderne. Nous en tant que Marocains résidant à l'étranger, nous voulons être acteurs dans ce processus» explique le président de l'association. Un souhait que les initiateurs de l'association n'ont pas tardé à concrétiser.

Se présentant comme un groupe de chefs d'entreprises MRE ayant fait le choix d'investir au Maroc et de «participer activement à la dynamique économique des deux rives», les fondateurs de cette ONG apolitique ont déjà entrepris plusieurs démarches pour s'imposer comme une vraie force de propositions. En effet, après quelques mois seulement de la création de leur association, ces militants ont pu regrouper près de 45 associations défendant les mêmes causes. Une fois cette étape achevée, le groupement a pu formuler neuf propositions visant une meilleure intégration des MRE dans la vie politique marocaine qu'il a présentées à la commission consultative chargée de la révision de la Constitution. Aujourd'hui, l'enjeu pour les initiateurs de cette association est de convaincre les partis politiques d'intégrer ces propositions dans leurs programmes électoraux dans le but de permettre aux MRE de participer entre autres à l'élaboration des politiques qui les concernent. «La communauté marocaine a longtemps été absente dans le processus de prise de décisions. Nous voulons en tant que troisième génération de MRE que cette réalité change et qu'on puisse être consultés en tout ce qui concerne la chose publique», affirme M. Fkire. C'est dans cette perspective donc que l'ONG a signé des conventions d'entente avec le PJD et PPS.

Ces accords ont pour objectif d'intégrer les propositions revendicatives des MRE lors de la préparation des programmes électoraux des deux partis. «Notre association vise à réunir le maximum de partis politiques marocains autour de l'objectif d'assurer une meilleure représentativité des MRE, défendre leurs intérêts et garantir une représentation représentative des MRE par les MRE » ajoute ce responsable. Parmi les propositions présentées donc aux partis figure en premier lieu le droit au vote qui rétablirait selon M. Fkire, les MRE dans leur citoyenneté à part entière.

Il s'agira aussi de créer un Conseil supérieur des MRE présidée par S.M. le Roi et dont les membres seraient «démocratiquement élus», et créer de nouvelles circonscriptions destinées aux MRE. «Nous considérons qu'il est quand même aberrant que 5 millions de MRE ne soient pas représentés au Parlement» s'indigne le président de l'association. L'ONG propose également de mettre à jour les inscriptions sur les listes électorales et de réviser le régime fiscal appliqué aux MRE. Autre revendication non moins importante est le recrutement de Marocains résidents à l'étranger au sein d'institutions publiques comme les ambassades, les consulats ou les services. Une proposition dont la mise en œuvre sera de nature à régler plusieurs problèmes auxquelles se trouve confrontée actuellement la communauté. «Nos revendications légitimes sont une démonstration claire de l'implication des MRE dans la construction du nouveau Maroc», conclut M. Fkire.

Table ronde

A la vue de la mise en place du projet de la loi électorale, une table ronde nationale des Marocains résidents à l'étranger a été organisée récemment au sein du Parlement en présence des différents responsables de groupes

▼ Publicité



MAROC BUSINESS INTELLIGENCE
L'Intelligence Economique du Maroc

Un nouvel univers d'intelligence stratégique

L'actualité

- NATION
- MONDE
- RÉGION
- SOCIÉTÉ
- ÉCONOMIE
- SPORT
- ARTS & CULTURE
- ÉDITIONS SPÉCIALES

Editions hebdomadaires



Bourse de Casablanca

MASI	11 467,63 pts	0,87% ▲
MADEX	9 376,39 pts	0,86% ▲

☰ Toutes les actions mäj : 30/09 - 16h42

parlementaires.

Le débat a tourné autour de la réaffirmation pleine et entière de la participation des MRE à la prochaine élection législative du 25 novembre 2011.

Cette table ronde a permis de faire entendre la voix de plus de 200 associations par leur affiliation.

L'ensemble des ONG, venues spécialement de l'étranger pour la majorité d'entre-elles, étaient là afin de se rencontrer et d'exprimer la volonté des associations qu'elles représentaient auprès des parlementaires et ainsi réaffirmer 3 points essentiels:

Le refus catégorique du vote par procuration qui serait considéré comme un affront et une non application de l'article 17 de la Constitution qui permet le vote à partir des pays de résidence.

La création de nouvelles circonscriptions à l'étranger dont le nombre des représentants devra être proportionnel au nombre de MRE dans ces régions du monde. -L'intégration des MRE dans la liste nationale avec, comme minimum, 1/3 de représentants.



Repères

Revendications

- ✘ Parmi les propositions présentées donc aux partis figure en premier lieu le droit au vote qui rétablirait les MRE dans leur citoyenneté à part entière.
- ✘ Communauté
- ✘ La communauté marocaine de l'étranger souhaite vivement faire partie de la nouvelle architecture politique de la Nation.

Par Yousra AMRANI | LE MATIN

:: Les autres titres

LEMATIN.ma				ACCUEIL	ACTUALITÉ	SERVICES	PRATIQUE	ARCHIVES
lematin.ma		Actualité		Services		Pratique		
<ul style="list-style-type: none"> ● Accueil ● annonceurs ● copyright ● plan du site ● contacter le matin 		<ul style="list-style-type: none"> ● le journal en ligne ● les suppléments ● flash info ● les éditions spéciales ● la bourse de Casablanca 		<ul style="list-style-type: none"> ● les annonces ● la newsletter ● le multimédia ● les sondages ● le divertissement 		<ul style="list-style-type: none"> ● la météo ● télévision ● cinéma ● pharmacies de garde ● les horaires de prière 		Droits de reproduction et de diffusion réservés ©lematin.ma 2001-2007

▼ **Publicité**